



Livret d'accueil formation

Livret d'accueil des formations

Vous venez de vous inscrire à une formation dispensée par le Citepa, nous vous en remercions et avons hâte de vous accueillir.

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours :

- Le mot de la direction
- A propos du Citepa
- En pratique
- Présentation du pôle formations du Citepa
- Notre engagement qualité
- Les méthodes et moyens pédagogiques
- Les moyens techniques
- Règlement intérieur des formations du Citepa



Date de mise à jour : 21/05/2026

Le mot de la direction



21 ans déjà ! Années au cours desquelles le Citepa a formé plus de 6 500 professionnels publics et privés de la pollution atmosphérique et du changement climatique.

Durant cette période, ont été signés de grands accords internationaux sur l'air et le climat fixant des objectifs ambitieux à la hauteur des enjeux environnementaux et de santé humaine. Il s'agit par exemple de la 2^e période d'engagement du Protocole de Kyoto visant la réduction à 2020 de 18% des émissions de sept gaz à effet de serre par rapport à 1990, ou de la révision du Protocole de Göteborg dans le cadre de la Convention sur la Pollution Atmosphérique Transfrontière à longue Distance, qui cherche à réduire les émissions de particules (PM_{2,5}), d'oxydes d'azote, de dioxyde de soufre, d'ammoniac et de composés organiques volatils. Ces accords ont directement influencé le droit européen (système d'échange de quotas, directive NEC, directive IED, paquets climat énergie et air...) et national (arrêté intégré, lois Grenelle 1 et 2, PNSE 3, bilans de gaz à effet de serre, etc.). Les réponses aux défis environnementaux donnent ainsi naissance à un cadre réglementaire complexe et sans cesse réactualisé. Les acteurs économiques comme les administrations territoriales portent la responsabilité sociale et environnementale de mettre en œuvre efficacement des bilans et des actions de réduction appropriés, tout en se conformant aux nombreux dispositifs réglementaires.

Depuis plus de vingt ans, le Citepa, association à but non lucratif, accompagne les organisations assujetties, en pénétrant les arcanes de la réglementation de l'air et du climat. Avec pour exigence de délivrer une information précise, fiable et impartiale, sur la réglementation applicable aux installations classées et aux installations de combustion, le dispositif de déclarations dans GEREP, le plan de gestion de solvants, ou encore le système européen des quotas de gaz à effet de serre. Dans tous les cas, notre ambition est de maximiser le potentiel d'action des participants publics et privés en les formant et en les aidant à maîtriser la complexité des dispositifs.

Les formations dispensées par le Citepa sont décrites dans les pages qui suivent. N'hésitez pas à prendre contact avec le pôle formations du Citepa.

Jérôme BOUTANG
Directeur Général du Citepa

A propos du Citepa

Un institut de référence en matière de pollution de l'air et de changement climatique

Notre raison d'être

Engagée et indépendante, notre association guide les acteurs de la transition écologique en France et dans le monde.

Elle évalue l'impact des activités humaines sur le climat et la pollution atmosphérique.

Elle produit des données de référence et développe des solutions pour favoriser la réduction des émissions, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique.

Notre équipe pluridisciplinaire participe à la construction d'un monde durable.

Notre identité

Le Citepa est une association sans but lucratif, indépendante, réunissant des experts rigoureux, impartiaux, impliqués dans la protection de l'environnement et prônant le dialogue et le partage de connaissances.

Notre engagement

Le Citepa s'est engagé dans la transition écologique. Sa vocation scientifique est de produire et de transmettre des connaissances fiables sur les polluants atmosphériques et les gaz à effet de serre, d'accompagner les décideurs publics et privés et de renforcer les capacités des pays dans la lutte contre le changement climatique et la pollution atmosphérique.

Notre action

Le Citepa contribue, par des rapportages, des diagnostics objectifs et des recommandations rigoureuses, aux décisions publiques et privées pour une transition vers un monde durable intégrant les aspects air-climat-énergie.

Le Citepa diffuse de manière transparente des informations environnementales, des données sectorielles, des méthodes et des outils de suivi des émissions et de mise en place de mesures d'atténuation comme d'adaptation au changement climatique.

Le Citepa renforce la capacité des acteurs publics et privés à répondre aux défis écologiques en France et à l'international aux périmètres nationaux, régionaux, des villes, des entreprises et des filières. Il apporte un soutien spécifique aux pays tiers à mettre en œuvre l'Accord de Paris ainsi que la Convention sur la pollution transfrontière et il contribue à les rendre autonomes dans l'évaluation de leurs émissions et la réalisation de leur transition écologique.



En pratique

Lieu des formations en présentiel

Sauf indication contraire, les sessions se dérouleront dans les locaux du Citepa à l'adresse suivante :

Citepa (rez-de-chaussée à gauche)

48, rue de Paradis

75010 PARIS

PLAN D'ACCES

Gare de l'Est



Gare du Nord



Bonne Nouvelle



Château d'Eau



Poissonnière



Outils mis en œuvre pour les formations en visio-conférence

Les sessions de formation en visio-conférence se déroulent via l'outil Teams de Microsoft Office. Le lien de connexion est transmis en amont par email aux participants et participantes.

Les supports de formations sont envoyés au format papier aux participants et participantes par courrier et transmis électroniquement par email (ce support étant strictement destiné et à usage du participant ou de la participante qui assiste à la session).

Horaires

Pour les formations en présentiel, le Citepa ouvre à 9h00 le matin.

Les horaires des formations sont habituellement : 9h30 – 12h00 / 13h00 – 17h30.

Pour les formations en visio-conférence, la session se déroule de 9h00 à 17h00, avec une pause de 1h00 entre 12h15 et 13h15. Des pauses de 15 min seront réalisées à 11h et à 15h. Le formateur ou la formatrice sera connectée à partir de 8h30 pour tester le bon fonctionnement de l'audio et de la vidéo avec les participants et participantes.

Restauration

Le déjeuner est prévu dans un restaurant à proximité de la salle de formation. Les frais de ce repas sont inclus dans le tarif de la formation.

Des collations sont également prévues durant la journée dans la salle de formation.

Dans le cas où la situation sanitaire ne permet pas de respecter des conditions optimales de sécurité pour les participants et le formateur, le Citepa fait appel à un prestataire de livraison de repas, que les participants et participantes et le formateur ou la formatrice prennent dans la salle de formation. A ce titre, lors de la convocation en amont de la session, le service administratif transmet un choix de menu au participant/participante.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Nos sessions de formation peuvent être adaptées aux participants et participantes en situation de handicap.

Nous vous invitons à contacter l'équipe formations au moment de l'inscription en ligne, afin que le Citepa mette tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions (formations@citepa.org).

Notre référente PSH est Hélène SCHATZ.

Règlement intérieur des formations

Un règlement intérieur régit les formations au Citepa. Celui-ci est accessible sur la page d'accueil des formations : [Nos formations - Citepa](#)

Vos interlocuteurs au Citepa

Pour des demandes concernant le contenu, le déroulement de votre formation ou les aspects administratifs, vous pouvez contacter, selon la formation suivie, les interlocuteurs et interlocutrices suivantes :

Contact administratif	Valentine DALODIERE	valentine.dalodiere@citepa.org
------------------------------	---------------------	--------------------------------

Contacts formation :

Combustion	Vincent MAZIN	vincent.mazin@citepa.org
EU ETS NAE	Maxime CELESTE	maxime.celeste@citepa.org
GEREP	Benjamin CUNIASSE	benjamin.cuniasse@citepa.org
GEREP/EU ETS	Benjamin CUNIASSE	benjamin.cuniasse@citepa.org
ETS 2	Maxime CELESTE	maxime.celeste@citepa.org
PGS	Tamara BRAISH	tamara.braish@citepa.org
CSRD et Climat	Ludivine COZETTE	ludivine.cozette@citepa.org
MACF	Adélaïde TRESARRIEU	adelaide.tresarrieu@citepa.org
Responsable formations (<i>aspects techniques</i>)	Adélaïde TRESARRIEU	adelaide.tresarrieu @citepa.org

Référente PSH	Hélène SCHATZ	helene.schatz@citepa.org
----------------------	---------------	--------------------------

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au **01.44.83.68.83** (numéro du standard).

Acronymes :

CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive
EU ETS : European Union Emission Trading System
GEREP : Gestion électronique des rejets d'émissions polluantes
MACF : Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières
PGS : Plan de gestion de solvants
PSH : Personne en situation de handicap

Présentation du pôle formations du Citepa

Le Citepa forme des participants publics et privés aux arcanes de la réglementation de l'air et du climat, et à la maîtrise des dispositifs. Depuis 2005, plus de 6 500 participants et participantes ont bénéficié des formations du Citepa. Ces formations s'adressent aux exploitants d'installations industrielles, aux inspecteurs des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), aux vérificateurs agréés, aux ingénieurs conseil, etc.

Le Citepa est enregistré sous le numéro d'activité de formation : 11 75 39929 75.

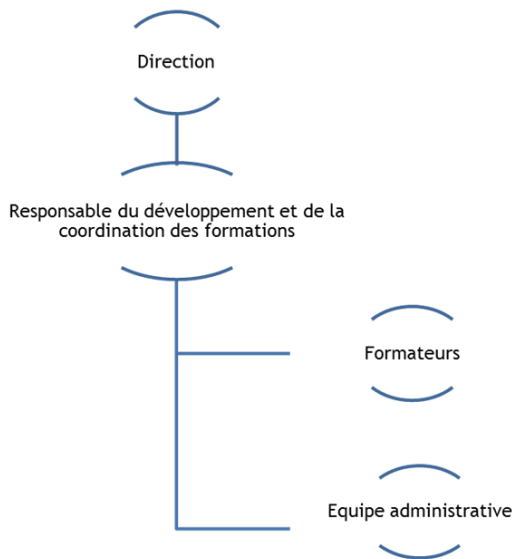
Nos formations ne sont pas certifiantes.

Offre de formations du Citepa

Les formations proposées dans l'offre du Citepa sont présentées ci-dessous :

Offre de formations du Citepa	
Libellé simplifié	Libellé complet
Combustion	Quelle est la réglementation applicable aux installations de combustion et à leurs émissions atmosphériques (rubriques 2910/3110) ?
EU ETS NAE / Niveaux d'activité & Emissions	Comment surveiller, déterminer et déclarer annuellement les niveaux d'activité relatifs à l'ajustement de quotas gratuits ainsi que les émissions de gaz à effet de serre au titre de l'EU-ETS phase 4 (2021-2030) ?
GEREP / EU ETS	Comment remplir la partie relative aux quotas d'émission dans GEREP ?
ETS 2	Comment satisfaire aux exigences réglementaires en matière de surveillance et de déclaration des émissions au titre de l'EU ETS 2 ?
GEREP	Comment remplir sa déclaration annuelle des rejets, sur Internet ? (GEREP)
PGS	Comment réaliser son Plan de Gestion de Solvants (PGS) ?
CSRD et Climat	Quels sont les enjeux et exigences de la CSRD (Climat) ?
MACF	Comment déterminer et déclarer les émissions intrinsèques de produits soumis au MACF (marchandises importées) ?

Organigramme du pôle Formations Citepa



Les formateurs et formatrices du Citepa s'appuient sur leurs compétences d'ingénieurs ainsi que sur l'expérience opérationnelle pour dispenser des formations au plus près des besoins des participants. La pédagogie est interactive et mêle expertise technique et études de cas.

Chaque formateur et formatrice a un suppléant.

Les formateurs et formatrices



Vincent MAZIN

Présentation

Diplômé de l'Université Paul Sabatier de Toulouse en Master « Sciences de l'Océan, de l'Atmosphère et du Climat », Vincent Mazin a rejoint le Citepa en 2020 au sein de l'unité Déchets, Énergie et Transition bas carbone.

Principaux domaines d'expertise

Inventaire des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre pour les secteurs de l'énergie et des déchets, assistance technique pour l'élaboration des PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) et des EES (Évaluation Environnementale Stratégique)

Formations dispensées (depuis 2020)

- Maîtrise de la réglementation applicable aux émissions atmosphériques des installations de combustion ([responsable](#))
- « Comment remplir sa déclaration annuelle des rejets, sur Internet ? (GEREP) »



Maxime CELESTE

Présentation

Diplômé de l'Université Paris-Cité en Master « Énergie, Écologie, Société », Maxime Celeste a rejoint le Citepa début 2024 dans l'équipe en charge de la thématique EU ETS.

Principaux domaines d'expertise

- EU ETS : demandes d'allocation de quotas à titre gratuit (NIM, ALC, PMS), déclarations annuelles des émissions (AER, PdS) pour différents secteurs industriels ETS 1 et ETS 2, et assistance auprès de l'administration (DREAL et Ministère en charge de l'écologie) ;
- Inventaire national des émissions : secteurs de l'industrie manufacturière ;

Projets : appui ETS à l'Agence européenne de l'environnement, etc.

Formations dispensées (depuis 2024)

- « Comment surveiller, déterminer et déclarer annuellement les niveaux d'activité relatifs à l'ajustement de quotas gratuits ainsi que les émissions de gaz à effet de serre au titre de l'EU-ETS phase 4 (2021-2030) ? » ([responsable](#))

-
- « Comment satisfaire aux exigences réglementaires en matière de surveillance et de déclaration des émissions au titre de l'EU ETS 2 ? » ([responsable](#))
-

Présentation

Après 8 années d'expérience en bureau de contrôle en tant que vérificatrice sur les déclarations d'émissions et demandes d'allocations EU ETS, Marie Terzi rejoint le Citepa en décembre 2025 en tant qu'Experte EU ETS. Elle est initialement diplômée d'un Master « Sol, Eau et Environnement » de l'Université Pierre et Marie Curie.



Marie TERZI

Principaux domaines d'expertise

- EU ETS : demandes d'allocation de quotas à titre gratuit (NIM, ALC, PMS), déclarations annuelles des émissions (AER, PdS) pour différents secteurs industriels (ETS 1).
- Conformité : interface auprès de l'administration (DREAL et Ministère en charge de l'écologie).

Formation dispensée (depuis 2026)

« Comment surveiller, déterminer et déclarer annuellement les niveaux d'activité relatifs à l'ajustement de quotas gratuits ainsi que les émissions de gaz à effet de serre au titre de l'EU-ETS phase 4 (2021-2030) ? »

Présentation

Diplômée de l'IMT Nord Europe en « Énergie et Environnement », Yasmine Hatim a rejoint le Citepa début 2025 au sein de l'équipe en charge de la thématique du système d'échange de quotas d'émission (EU ETS).



Yasmine HATIM

Principaux domaines d'expertise

- Appui technique aux exploitants de différents secteurs industriels dans la préparation des plans de surveillance et des déclarations d'émissions (AER, PdS), élaboration des demandes d'allocation de quotas à titre gratuit (ALC, PMS), et accompagnement des autorités compétentes (DREAL, DGPR).
- Appui ETS pour l'Agence européenne pour l'environnement (EEA).

Formation dispensée (depuis 2026)

« Comment satisfaire aux exigences réglementaires en matière de surveillance et de déclaration des émissions au titre de l'EU ETS 2 ? »

Présentation

Diplômé en Génie Maritime de l'ENSTA ParisTech, Benjamin CUNIASSE a rejoint le Citepa en 2018.



Benjamin CUNIASSE

Principaux domaines d'expertise

Inventaire des émissions pour le secteur Énergie (combustion fixe), volet air des PCAET des territoires français, rapportage NAMEA (National Accounting Matrix with Environmental Accounts).

Formation dispensée (depuis 2019, [responsable](#))

« Comment remplir sa déclaration annuelle des rejets, sur Internet ? (GEREP) »



Corentin VANCAYSEELE

Présentation

Diplômé d'un master Chimie, Analyse, Instrumentation et Industries, Corentin Vancayseele a rejoint le Citepa en 2022 en tant qu'ingénieur d'études au sein de l'unité GEREP – Réglementation – Industries – Formations – ETS – Solvants.

Principaux domaines d'expertise

Inventaires des émissions atmosphériques de l'industrie chimique et pétrochimique, réalisation de plans gestion de solvant et d'études technico-économiques pour la réduction des émissions COV, vérification des déclarations GEREP.

Formation dispensée (depuis 2023, responsable)

« Comment réaliser son Plan de Gestion de Solvants (PGS) ? »



Tamara BRAISH

Présentation

Docteure en chimie analytique et environnementale, diplômée de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) en 2019. Après six ans d'expériences dans le domaine de la recherche sur la pollution de l'air intérieur, Tamara a rejoint le Citepa en juin 2023 en tant qu'ingénieure d'études au sein de l'unité SAPA (Stratégies d'Atténuation de la Pollution Atmosphérique)

Principaux domaines d'expertise

Différents travaux menés par le Citepa sur les thématiques des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre liées à l'utilisation des solvants dans l'industrie, ainsi que sur les projets relatifs aux procédés de réduction des émissions de composés organiques volatils (COV). Appui technique à l'estimation des émissions de COV et à l'élaboration de Plan de Gestion de Solvants (PGS) et de Schémas de maîtrise des émissions (SME). Inventaire des émissions atmosphériques de l'industrie chimique et à la réalisation d'études technico-économiques pour la réduction des émissions COV.

Formation dispensée (depuis 2024)

« Comment réaliser son Plan de Gestion de Solvants (PGS) ? » (responsable)



Housseem BELHOUANE

Présentation

Ingénieur diplômé en génie énergétique, Mohamed Housseem Belhouane a rejoint le Citepa en 2021. Il est responsable de l'unité IMPACTE : Instruments & Marchés carbone, Politiques d'Atténuation Climat, et Transition Energétique.

Principaux domaines d'expertise

Une expérience de plus de 16 ans dans l'accompagnement des pays et des acteurs publics et privés sur les aspects Climat-Energie :

- Politiques énergétiques et climatiques
- Décarbonation
- Cadre de transparence renforcé
- MRV des émissions et des réductions d'émissions
- MACF et instruments de tarification du carbone
- Marchés du carbone (MDP, Article 6, marché volontaire, ...)

Formation dispensée (depuis 2024)

« Comment déterminer et déclarer les émissions intrinsèques de produits soumis au MACF (marchandises importées) ? »



Adélaïde TRESARRIEU

Présentation

Ingénieure diplômée de l'ENSTA Bretagne, Adélaïde Tresarrieu a rejoint le Citepa en 2024. Elle est ingénieure d'études au sein de l'unité IMPACTE (Instruments & Marchés carbone, Politiques d'Atténuation Climat, et Transition Energétique).

Principaux domaines d'expertise

Accord de Paris : assistance technique à la mise en place d'un cadre de transparence renforcé (Article 13), à la participation aux marchés du carbone (Article 6, marché volontaire)

MACF : évaluation prospective des ajustements financiers (sectoriels), accompagnement des acteurs dans le développement de feuille de route en réponse à la mise en place du MACF

Formations : animation d'ateliers de sensibilisation au changement climatique (Fresque du Climat, 2Tonnes)

Formation dispensée (depuis 2024)

« Comment déterminer et déclarer les émissions intrinsèques de produits soumis au MACF (marchandises importées) ? » ([responsable](#))



Juliette CAMUS

Présentation

Ingénieure des Mines de Nancy en transition énergétique, Juliette Camus a rejoint le Citepa fin 2024, en tant qu'ingénieure d'études énergie-climat et marchés du carbone.

Principaux domaines d'expertise

- Missions de conseil sur les sujets suivants :
- Accord de Paris et Cadre de Transparence renforcé
- Politiques, stratégies et plans climat
- MRV des émissions
- Marchés du carbone
- MACF
- Formations : animation de la formation catalogue MACF – Vers la période effective, animations d'ateliers de sensibilisation.

Formation dispensée (depuis 2025)

« Comment déterminer et déclarer les émissions intrinsèques de produits soumis au MACF (marchandises importées) ? »



Ludivine COZETTE

Présentation

Diplômée de Sciences Po Strasbourg en relations internationales et de l'Université Paris Saclay en « Adaptation au changement climatique », Ludivine Cozette a rejoint le Citepa début 2022. Elle est ingénieure d'études au sein de l'unité Résilience et Adaptation.

Principaux domaines d'expertise

Accord de Paris : assistance technique à la mise en place de l'article 7 (adaptation au changement climatique), de systèmes de suivi et d'évaluation de l'adaptation et de cadres de transparence internationaux.

Entreprises : accompagnement des entreprises au développement d'analyses de risques climatiques et à la mise en place de démarches d'adaptation au changement climatique.

Formation dispensée

Formation CSRD et Climat (en partenariat avec DS Avocats), animation d'ateliers de sensibilisation aux enjeux du changement climatiques (Fresque du climat©, Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique ou AdACC©). ([responsable](#))



Hortense REGNAUT

Présentation

Diplômée de Sciences Po Paris en Relations Internationales, et de l'Ecole Centrale de Lyon en gouvernance des risques environnementaux, Hortense Regnaut a rejoint le Citepa en 2024. Elle est ingénieure d'étude au sein de l'unité Résilience et Adaptation.

Principaux domaines d'expertise

Accord de Paris : assistance technique à la mise en place de l'article 7 (adaptation au changement climatique), de systèmes de suivi et d'évaluation de l'adaptation et de cadres de transparence internationaux.

Entreprises : accompagnement des entreprises au développement d'analyses de risques climatiques et à la mise en place de démarches d'adaptation au changement climatique.

Réduction des Risques de Catastrophe : assistance en prévention et en gestion de crise.

Formation dispensée

Formation Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique ou AdACC©.

Les méthodes et moyens pédagogiques

Les méthodes pédagogiques

Les formateurs et formatrices du Citepa mettent principalement en œuvre deux méthodes pédagogiques : affirmatives et applicatives.

La méthode **affirmative** permet aux participants et participantes de découvrir un nouveau contenu en se basant sur l'exposé. Elle est utilisée par le formateur ou la formatrice au cours d'une formation, pour des actions d'information ou pour des apports théoriques. Elle est adaptée à une durée limitée et cadrée. Pour cela, le formateur ou la formatrice veille :

- À proposer une structure adaptée pour une assimilation efficace des stagiaires,
- À la clarté de ses propos pour la compréhension de tous les stagiaires
- À illustrer ses propos par des cas concrets facilitant la compréhension et la mémorisation
- À prévoir un temps pour les questions et les échanges.

La méthode **applicative** permet aux participants et participantes de mettre en œuvre ce qu'ils viennent d'apprendre avec des exercices et des études de cas. Le formateur ou la formatrice explique oralement le travail à faire et indique le temps donné pour réaliser le travail puis les participants et participantes travaillent à partir de l'énoncé rédigé sur le support de formation. Pendant ce temps de travail, le formateur ou la formatrice reste à disposition pour répondre aux questions. Lorsque le travail est terminé, les participants et participantes présentent les résultats obtenus et le formateur ou la formatrice guide et rectifie au fur et à mesure. Par la suite, le formateur ou la formatrice présente la synthèse des principaux points mis en valeur par le travail réalisé.

Lors de la session, les connaissances sont évaluées de manière formative (quizz, questions/réponses, mises en situation, etc.). Nous demandons également au stagiaire de remplir un questionnaire de satisfaction portant sur l'ensemble de la formation.

Les moyens pédagogiques

Pour les formations du Citepa en présentiel : l'ensemble de la présentation est distribué en support papier à chaque participant et participante en début de formation.

Pour la formation GEREP, un accès à une plateforme de formation GEREP spécialement dédiée est disponible pendant la formation.

Pour les formations EU-ETS 4, des modèles Excel visant à assurer la conformité vis-à-vis de la réglementation obligatoire sont manipulés durant la formation.

Les moyens techniques

Le Citepa dispose d'une salle de formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un écran, d'un accès internet, d'un paper-board et d'un système de visio-conférence.

Pour les sessions en visio-conférence, l'outil Teams est utilisé.

Engagement qualité

Depuis le 28/11/2021, le Citepa est certifié Qualiopi pour ses actions de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Les formations respectent donc les critères qualité suivants :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Le Citepa est également certifié ISO 9001 : 2015 par AFNOR Certification. Les formations sont réalisées conformément aux procédures de contrôle et d'assurance qualité mises en place au sein du Système de Management de la Qualité.

L'équipe administrative

L'équipe « Administratif et Financier » est en charge de toutes les tâches comptables, administratives, sociales, financières, RH et juridiques du Citepa. Elle est notamment le support administratif et comptable des sessions de formations du Citepa : inscriptions, convocations, accueil, renseignements logistiques, facturation, règlement et relance client.



Valentine DALODIERE

Responsable administration des formations



Khadija TIMMOU

Assistante administrative et comptable

Cher(e) stagiaire,

Le Citepa est fier de pouvoir vous dispenser ses formations et de vous accompagner tout au long de votre formation.

Durant votre formation, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour que vous progressiez de la manière la plus effective possible, tout en bénéficiant d'un suivi dynamique et professionnel autant en termes technique qu'administratif.

Notre équipe est à votre disposition et reste à l'écoute de vos besoins ; n'hésitez pas à transmettre vos suggestions à nos formateurs notamment via le questionnaire de satisfaction distribué en fin de formation.

L'équipe du pôle Formations du Citepa

Annexe

Liste d'hôtels à proximité du Citepa

COMFORT HÔTEL PARIS LA FAYETTE (220m)

23 rue des Messageries

75010 Paris

01 48 00 00 11

HÔTEL IBIS LA FAYETTE (450m)

122 rue La Fayette

75010 Paris

01 45 23 27 27

BEST WESTERN PREMIER FAUBOURG 88 (350m)

88 rue Faubourg Poissonnière

75010 Paris

01 44 63 28 16

ART HÔTEL (350m)

98 rue d'Hauteville

75010 Paris

01 45 23 85 00

HÔTEL HAUTEVILLE OPERA (250m)

41 rue d'Hauteville

75010 Paris

01 47 70 41 39

HOLIDAY INN GARE DE L'EST (850m)

5 rue Du 8 Mai 1945

75010 Paris

Tél : 01 55 26 05 05

MERCURE TERMINUS NORD (750m)

12 bd Denain

75010 Paris

01 42 80 20 00



Citepa est une association qui guide les acteurs de la transition écologique en France et dans le monde.

Elle évalue l'impact des activités humaines sur le climat et la pollution atmosphérique. Elle produit des données de référence et développe des solutions pour favoriser la réduction des émissions, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique.

Notre équipe pluridisciplinaire participe à la construction d'un monde durable.

Citepa
Guider l'action
Air & Climat